

Procès-verbal Conseil d'établissement École Chabot et de l'Oasis

Réunion du 13 novembre 2018, 19 h École Oasis

Étaient présents :

Mesdames	Elisa Côté, parent Claudine Trudel, parent Karen Rivard, parent Sara Germain, service de garde Danielle Breton, enseignante Pascale Bourdeau, secrétaire Lucie Lizotte, parent Guylaine Lebrun, enseignante Josée Boily, enseignante Nancy Ferland, enseignante Chantal Talbot, psychoéducatrice
Messieurs	Éric Desaulniers, parent Louis-Philippe Côté, directeur adjoint Bastien Gauthier, directeur

Étaient absents :

Valérie Bussières, parent
Vicky Vaudreuil, parent
Karine Gagné, service de garde

1. Ouverture de la séance

M. Gauthier souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.

2. Vérification du quorum

Le quorum est respecté.

CÉ-18/19-12

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Mme Boily.

Proposition adoptée à l'unanimité

CÉ-18/19-13

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2018

Il n'y a pas de modification apportée au document.

Il est proposé par Mme Ferland d'adopter le procès-verbal du 10 octobre 2018 tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

	<p>5. Suivi au procès-verbal de la séance du 10 octobre 2018</p> <p>18. Campagnes de financement et humanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classe flexible de 6^e année : la direction adjointe mentionne que le remboursement à l'école pour les aménagements est presque complet avec les premières campagnes de financement. En conséquence, la vente de bûches servira à un projet-école qui reste à déterminer par l'équipe. - Harmonie : un peu plus de 1 900\$ ont été amassés lors de la soirée dansante de l'Halloween. Des félicitations sont adressées à Mme Bourdeau pour la gestion de l'événement et son implication. La vente d'article de « Recette en pot » semble très populaire et sera payante. - Collecte pour Leucan de l'Oasis à l'Halloween : encore un succès, car beaucoup de jeunes ont participé. La somme amassée sera communiquée par l'organisme ultérieurement, mais nous anticipons une somme importante.
	<p>6. Parole au public</p> <p>Il n'y a pas de public.</p>
	<p>7. Élection pour la présidence et la vice-présidence (art. 56-57-58)</p> <p>M. Desaulniers et Mme Lizotte acceptent de prendre les mandats de président et de vice-présidente.</p> <p>À partir de ce moment, M. Desaulniers dirigera la rencontre.</p>
	<p>8. Sorties éducatives et activités (art. 87)</p> <p>La direction mentionne qu'il n'y a pas de nouvelles sorties qui se sont ajoutées.</p>
<p>CÉ-18/19-14</p>	<p>9. Journée d'activité de Noël (20 et 21 décembre)</p> <p>La direction présente le déroulement de la journée d'activité du 21 décembre qui se déroulera de 8 h à 13 h à l'Oasis (voir le document remis sur place). Il y aura des frais de 10 \$ demandés aux parents pour cette sortie et une possibilité de rester à l'école. Dans l'optique où certains jeunes ne pourraient pas venir à l'activité pour une raison financière, la direction mentionne qu'elle est sensible à cet aspect et qu'elle facilitera leur participation.</p> <p>À l'école Chabot, il y aura un réveillon le 20 décembre en soirée, ce qui fera en sorte que les élèves, ainsi que le personnel, seront en congé le lendemain. Le service de garde sera ouvert le vendredi 21 décembre et l'inscription est obligatoire.</p> <p>Il est proposé par Mme Rivard d'approuver la programmation des 2 journées dans les 2 écoles.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
	<p>10. Projet éducatif-sondages</p> <p>La direction mentionne que les sondages pour toutes les catégories d'intervenants sont prêts à être lancés. Concernant celui des parents, elle ajoute que les questions ciblées par les membres ont été retenues presque en totalité ou bonifiées. La direction fait une présentation du modèle de sondage qui sera envoyé et qui prendra plus ou moins 20 minutes. Elle propose de mettre les sondages à la disponibilité de tous le jeudi 15 novembre et la date limite pour le compléter sera le 29 novembre. Dès le 3 décembre, la direction commencera la récolte des</p>

	<p>données et une présentation sera faite au conseil d'établissement lorsque les résultats seront comptabilisés.</p>
CÉ-18/19-15	<p>11. Résolution COSP (Contenus en orientation scolaire et professionnelle)</p> <p>La direction présente le document qui fait état des 3 situations qui seront vécues cette année en 5^e et 6^e années, comparativement à une seule l'an dernier. Chacune d'elles durera environ deux heures et sera intégrée dans le programme pour une durée approximative de 7 à 10 heures.</p> <p>Il est proposé par madame Rivard d'approuver les contenus qui seront vus en 5^e et 6^e années.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
CÉ-18/19-16	<p>12. Résolution « Force 4 »</p> <p>Monsieur Gauthier présente la résolution (voir en annexe). Une somme de 17 700\$ sera disponible cette année (pour les 2 bâtisses) pour faire vivre le projet aux élèves.</p> <p>Il est proposé par madame Côté d'approuver la participation pour une 2^e année au programme « Force 4 ».</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
CÉ-18/19-17	<p>13. Programmation et coûts des journées pédagogiques au service de garde</p> <p>La direction commente brièvement le document (voir en annexe) remis aux membres. Elle souligne qu'il y a une grande diversité d'activités avec des coûts raisonnables. La participation aux activités est toujours sur une base volontaire.</p> <p>Il est proposé par madame Boily d'approuver la programmation, les coûts de gardiennage et les coûts reliés aux activités offertes lors des journées pédagogiques au service de garde.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
	<p>14. Premier bulletin</p> <p>La direction mentionne qu'il sera disponible sur « Mozaïk » dès le mardi 20 novembre.</p> <p>La direction ajoute que des rencontres de parents se tiendront tout au long de la semaine du 19 novembre.</p>
CÉ-18/19-18	<p>15. Localisation du service de garde lors d'une fermeture</p> <p>La direction mentionne que le service de garde, lors d'une fermeture des écoles pour une tempête hivernale, sera localisé à l'école Chabot pour cette année. Le nombre d'enfants justifie de n'avoir qu'un service ouvert (environ 40 par école). La conciergerie s'effectue aussi normalement lors de ces journées en raison qu'il s'agit d'une entreprise privée. Il y aura aussi des éducatrices de l'école de l'Oasis à l'école Chabot pour rassurer les jeunes. Un plan de communication sera établi pour diffuser l'information sur plusieurs plateformes.</p> <p>Il est proposé par madame Lizotte d'approuver la localisation du service de garde à Chabot lors d'une fermeture de la commission scolaire.</p>

	Proposition approuvée à l'unanimité
	<p>16. Information du président</p> <p>Aucune information de la présidence.</p>
	<p>17. Information du représentant du comité de parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Côté donne quelques informations concernant les inscriptions vers le secondaire via le guichet unique. • Un sondage sera transmis à la direction à la suite de la formation d'un comité sur la santé, le bien-être et les besoins de base des élèves (habillement, collation, lunettes, etc.). Un document pourra éventuellement être remis aux parents concernant les organismes qui peuvent aider les familles ainsi que la mise sur pied d'un coffre à outils virtuel. • L'affichage sur le tabac sera revu afin d'ajouter une interdiction par rapport au cannabis.
	<p>18. Information de la direction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il y aura 2 journées pédagogiques : 23 novembre et 7 décembre. • Monsieur Côté ira à une rencontre du PEI à Chambly le 7 décembre afin de discuter avec la SÉIBQ des frais chargés aux parents. • Le projet «croque-livres» vient tout juste de débuter et suscite de l'intérêt chez les jeunes. Une lettre sera envoyée aux parents pour expliquer le tout. La boîte d'échange des livres, «M. Maurice», sera installée dans le hall. Ce projet avait déjà été accepté par les membres à la suite d'un courriel de la direction.
	<p>19. Questions diverses</p> <p>Aucune.</p>

Éric Desaulnier, président

Pascale Bourdeau, secrétaire

Levée de l'assemblée proposée par madame Germain à 20 h 45